

Déchets, le plan de l'Exécutif fait le tri mais aussi des sceptiques

Le document déclinant les actions à mettre en œuvre sur la période 2018-2021 sera présenté lors de la session de l'Assemblée de Corse qui s'ouvre demain. Certains, dont des élus de com'com, ont pu le consulter. Pas convaincus

Vingt ans de crise, des solutions périsissables, des centres d'enfouissement à saturation, des intercommunalités en fronde, des partenaires qui n'ont pas toujours su cohabiter, une urgence à en sortir... La Corse doit impérativement réussir à traiter ses déchets. Et c'est maintenant que cela se joue.

Car la situation, qui n'est pas brillante, pourrait être résu-

mée en quelques chiffres. D'abord, la moyenne de déchets issus du tri sélectif était encore en 2016 de 56 kg par habitant et par an en Corse, contre 130 kg en zone touristique équivalente sur le Continent et 264 kg par habitant et par an en Sardaigne.

Ensuite, les cartes de la performance du tri font ressortir une extrême disparité entre les territoires, de 0 à 130 kg trié(s) par habitant et par an selon les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). À la clé, un taux global de tri des déchets ménagers insuffisant - environ 26 % du tonnage total en 2017 - même si les volumes ont considérablement augmenté depuis 2015.

Enfin, il reste actuellement dans les poubelles insalubres autour de 100 000 t de déchets valorisables.

Optimisme en balles

Toutes ces données figurent dans la déclinaison du plan d'action sur les déchets 2018-2021 qui sera soumis à l'Assemblée de Corse lors de la session de fin de semaine. Avec un rapport de l'exécutif très attendu et qui va nécessairement faire débat.

Le document liste cinq axes stratégiques : tri à la source, création de centres de tri multifonctions, ouverture de nouveaux centres de stockage de déchets ultimes, valorisation

des déchets comme nouvelle ressource économique, maîtrise publique de la gestion des déchets. Parmi les moyens d'action répertoriés, le soutien aux EPCI est "la clé de la réussite", indique le rapport de l'exécutif.

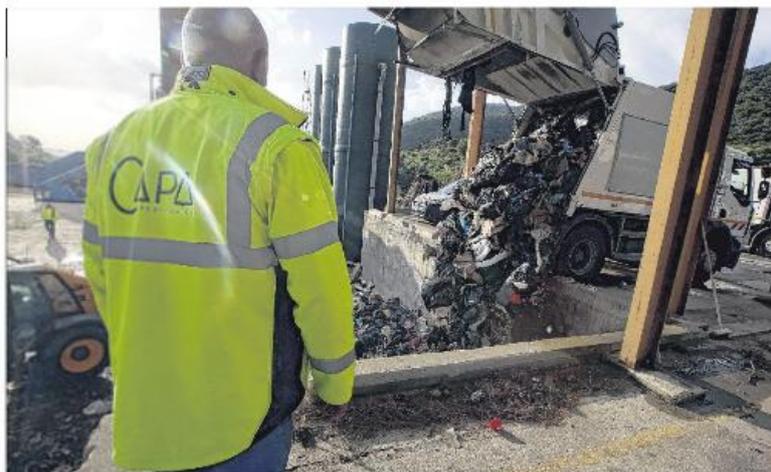
Côté intercos, justement, d'aucuns ayant consulté en amont le document en sont déjà un peu revenus. "Le bureau de la com'com s'est réuni et nous avons discuté du plan. L'objectif de passer de 100 000 à 90 000 t de déchets à enfouir par an à l'horizon 2021, comme l'indiquent les graphiques et le texte semble très optimiste, trop", explique Louis Cesari, le président de la communauté de communes de Fium'Orbu - Castella.

D'autant que, poursuit-il, "seuls deux centres d'enfouissement sont prévus dans le plan, ce qui me paraît de nature à rendre les choses plus difficiles. En outre, on ne sait pas où ces centres d'enfouissement seront implantés, plus ils auront de volume à traiter, moins ils seront acceptés".

Et si l' élu parle avec assurance, c'est parce que sa propre expérience est déterminante dans le regard qu'il pose sur le sujet.

"La com'com que je préside a fait du tri une priorité dès mai 2015. En octobre 2015, nous avons acté que la méthode que nous allions privilégier consisterait à mettre des bacs identifiés. Sur notre territoire, en 2017, nous avions 35 % de tri et entre janvier et août 2018, nous nous sommes hissés à 42 % en intégrant le tri des ménages et les flux valorisés via notre déchetterie. La population en Corse est prête à trier, elle ne fait pas pire ni mieux qu'ailleurs."

Si l'objectif de la CdC reste de parvenir à un taux de tri de



Le plan d'action sur les déchets 2018-2021 sera soumis à l'examen des conseillers territoriaux durant la session de l'Assemblée de Corse qui se tient jeudi et vendredi. Si l'adoption du rapport ne fait pas de doute, les discussions devraient être animées. ARCHIVES PAF

60% en cinq ans, le rapport, lui, n'apporte pas à première vue de solution révolutionnaire, préchant dans un registre que l'on connaît déjà.

Doutes à bannir

"Les solutions préconisées sont issues du plan d'action voté par l'Assemblée en mai 2016 et complétées par de nouveaux dispositifs conformes à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, se défend François Sargentini, le président de l'office de l'environnement. La nouveauté ? C'est le champ de vision. C'est la première fois que nous avons un plan global qui va permettre de sortir du tout transport et tout enfouissement pour mettre en pratique

ce qui se fait en Europe et dans le monde." Exemple donné dans la foulée : "Le volet train que nous allons développer permettra de diminuer le nombre de camions sur la route, un wagon équivalent à 22 semi-remorques..."

Reste un leitmotiv, comment gérer l'urgence, l'immédiateté de la situation, puisque la déclinaison du plan est prévue à trois ans ?

"Il va falloir pendant trois ans avoir une gestion serrée, c'est ce qui va être compliqué, reconnaît François Sargentini. Après, nous n'aurons que deux options. Soit l'export, soit une solution au niveau de la Corse."

Cette solution, François Sargentini n'en demord pas, elle réside, d'une part, dans l'axe

majeur qu'est le tri à la source. "Nous ne partons pas de zéro, nous sommes à 26 % de tri aujourd'hui, nous avons donc à gagner 35 % en cinq ans, soit 7 % par an, ce n'est pas irréalisable loin de là. Quant au chiffre de 90 000 t, il est envisagé à l'horizon 2023 et non 2021."

D'autre part, dans l'implication des com'com. "À partir de 2019, les conventions avec la CdC, l'État et le Syvadec vont réellement démarrer, avec une ingénierie apportée par l'office de l'environnement et un pôle de suivi mis en place par la collectivité."

En ce qui concerne les centres de tri multifonctions, prévus au nombre de deux, à Ajaccio et Bastia, le président Sargentini ne ferme pas la

porte à un élargissement éventuel à d'autres régions, "on verra fin novembre à l'aune des résultats de l'étude commandée par le Syvadec".

Même réflexion sur les centres d'enfouissement. "Sur Moltifao, les études ont débuté et sur deux autres sites, elles sont en attente. Il peut également y avoir un ou deux projets privés qui, si c'est le cas, seront alors étudiés par l'État. Il est possible qu'il n'y ait pas que deux centres. Ce qu'il faut retenir au-delà de tout cela, c'est qu'il y a de la part de la majorité une volonté politique de sortir de l'impasse et du doute dans ce dossier des déchets."

En attendant, on jugera sur le tas dans l'hémicycle.

ANNE-C. CHABANON